

Règlement du tirage au sort cycloportive

Article 1 : Entité Organisatrice

La commune de Brides-les-Bains dont le siège se trouve 1, place du Centenaire 73570 Brides-les-Bains organise un tirage au sort dans le cadre de sa cycloportive « Col de la Loze by Brides-les-Bains » qui se déroulera le 13 septembre 2020.

Le présent règlement définit les règles applicables à ce tirage au sort.

Article 2 : Conditions de participation

Ce tirage au sort concernera l'ensemble des participants et des bénévoles de la cycloportive « col de la Loze by Brides-les-Bains ».

En cas de litige un justificatif d'identité pourra être demandé.

Article 3 : Modalités du tirage au sort

Un tirage au sort sera effectué indépendamment pour les participants et les bénévoles.

Pour les participants, il est entendu que seuls les participants au départ de l'un des trois parcours 30km, 60 km et 100 km le dimanche 13 septembre pourront participer et que ceux-ci devront être physiquement présents lors du tirage au sort le dimanche 13 septembre à la salle La Dova à Brides-les-Bains à partir de 18h.

Pour les bénévoles, un tirage au sort sera également effectué après course à la salle de la Dova à 20h.

Une urne par tirage au sort sera constituée par l'entité organisatrice.

Les lots seront exclusivement remis en mains propres.

Article 4 : Les prix

Les lots pour les concurrents sont :

- lot 1 : 3 nuits en hôtel à Brides-les-Bains (Hôtel Athena) en demi-pension + 3 jours forfait 3 vallées pour 2 personnes : valeur de 980 €.
- lot 2 : 3 nuits en hôtel à Brides-les-Bains (Hôtel Amélie) demi-pension + 3 jours forfait 3 vallées pour 2 personnes : valeur de 980 €.
- lot 3 : 3 nuits en hôtel à Brides-les-Bains (Hôtel Le Verseau) demi-pension + 3 jours forfait 3 vallées pour 2 personnes : valeur de 980 €.
- Lot 4 : 2 entrées au Grand Spa Thermal de Brides-les-Bains : valeur de 80 €.
- Lot 5 : 2 entrées au Grand Spa Thermal de Brides-les-Bains : valeur de 80 €
- Lot 6 : 2 entrées au Grand Spa Thermal de Brides-les-Bains : valeur de 80 €

- lot 7 : un repas dans un restaurant de Brides-les-Bains (La Fabrik) pour 2 personnes : valeur 80 €

- lot 8 : un repas dans un restaurant de Brides-les-Bains (la Maison de Marielle) pour 2 personnes : valeur 80 €

Les lots pour les bénévoles sont

- lot 1 : 3 nuits en hôtel à Brides-les-Bains (Mercure Grand Hôtel) demi-pension + 3 jours forfait 3 vallées pour 2 personnes : valeur de 980 €

- Lot 2 : 2 entrées au Grand Spa Thermal de Brides-les-Bains : valeur de 80 €.

- Lot 3 : 2 entrées au Grand Spa Thermal de Brides-les-Bains : valeur de 80 €.

- Lot 4 : un repas dans un restaurant de Brides-les-Bains (le Bis « Trop » Savoyard) pour 2 personnes : valeur 80 €

- Lot 5 : un plateau de fruit de mer dans un restaurant de Brides-les-Bains (l'Hermitage) pour 2 personnes : valeur 80 €

Les prix offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte ni à la remise de leur-contre-valeur sous quelques formes que ce soit, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

Article 5 : Consultation et acceptation du règlement

Le simple fait de participer à la cyclosportive entraine l'acceptation de ce règlement. Il peut être consulté en ligne et imprimé aux adresses suivantes : www.brides-les-bains.com ou www.eventicom.fr

L'entité organisatrice se réserve le droit, à tout moment et sans obligation de justifier sa décision d'annuler le tirage au sort, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée ni qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée de ce fait.

Article 6 : Données personnelles

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Article 7 : Droit à l'image

L'évènement pouvant faire l'objet d'une captation aux fins de communication au public, sous toute forme (notamment photo, vidéo...), sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales. Chaque gagnant, participant, autorise expressément l'Organisateur, ses ayants-droits ou ayants-cause (notamment ses partenaires commerciaux) à utiliser son image prise à l'occasion de ce tirage au sort et de plus généralement à cet événement « Col de la Loze by Brides-les-Bains ».